

Démarche	: Demande d'autorisation d'introduction et/ou de prélèvement dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins dans le département du Gard.
Organisme	: Service eau et nature, unité chasse, loup et coordination des polices de l'environnement

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Cette démarche s'adresse à toute personne qui souhaite capturer et/ou introduire dans le milieu naturel au moins un spécimen des espèces de la liste suivante :

Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*);

Autre : grand gibier (à préciser par le demandeur).

Elle répond aux dispositions de l'arrêté ministériel du 7 juillet 2006 portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants d'espèces dont la chasse est autorisée.

## REmplir le formulaire en lettre MAJUSCULE

### Identité du demandeur

Si le demandeur n'est pas le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse sur le ou les terrains concernés par la demande, il doit disposer de l'accord du (des) propriétaire(s) du (des) fond(s) ou du(des) détenteur(s) du droit de chasse.

## Nouveau champ

### Délai d'instruction

Pour permettre à l'administration d'effectuer la vérification des informations transmises, un délai de 15 jours est nécessaire. Votre demande doit donc être déposée au minimum 15 jours avant la date de début de la période d'exécution.

## Informations concernant le demandeur :

**Demande d'autorisation d'introduction et/ou de prélèvement dans le milieu naturel de grand gibier****SIRET du demandeur**

SIRET

**Dénomination****Forme juridique****NOM du demandeur**

Saisir ici le nom du demandeur ou de son représentant s'il s'agit d'une personne morale.

**Prénom du demandeur**

Saisir ici le prénom du demandeur ou de son représentant s'il s'agit d'une personne morale.

**Agissant en qualité de :**

(s'il s'agit d'une personne morale: société de chasse, association....)

**Adresse du demandeur**

Saisir ici l'adresse du demandeur ou de son représentant s'il s'agit d'une personne morale.

**Agissant en qualité de :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- détenteur du droit de chasse
- fournisseur
- propriétaire
- transporteur

**Numéro d'agrément du demandeur**

Laissez ce champ vide si vous ne disposez pas d'un numéro d'agrément.

**Numéro de téléphone du demandeur****Email du demandeur****Nature de la demande**

test rezp

# Demande d'autorisation d'introduction et/ou de prélèvement dans le milieu naturel de grand gibier

## L'autorisation sollicitée vise à

Choisir dans le menu la nature de votre demande.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- prélever des animaux dans le milieu naturel
- introduire des animaux dans le milieu naturel
- prélever et introduire des animaux dans le milieu naturel (dans le même département)

## La finalité de l'introduction vise à

Choisir dans le menu.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- renforcer la population de l'espèce
- effectuer une étude scientifique
- accueillir des animaux dans un enclos (au sens du I de l'article L. 424-3 du code de l'environnement)
- accueillir des animaux sur un établissement professionnel de chasse à caractère commercial
- autre objectif

## Demande de précision

Si vous avez sélectionné "autre objectif" dans le champ précédent, merci de préciser l'objectif de l'introduction (protection des cultures, vaccination, régulation suite à des dégâts...). Dans le cas contraire ignorez ce champ.

## Nombre de lapin (*Oryctolagus cuniculus*)

Indiquez "0" ou laissez ce champ vide si votre demande ne concerne pas cette espèce.

## Nombre de sanglier (*Sus scrofa*)

Indiquez "0" ou laissez ce champ vide si votre demande ne concerne pas cette espèce.

## Important

Introduction de sanglier, UNIQUEMENT dans les établissements professionnels de chasse à caractère commercial. Dans le contexte lié à la peste porcine africaine, par principe de précaution, les autorisations d'introduction et/ou de prélèvement sont actuellement restreintes à des animaux provenant de France.

## Nombre de mouflons méditerranéens (*Ovis gmelini musimon x Ovis sp.*)

Indiquez "0" ou laissez ce champ vide si votre demande ne concerne pas cette espèce.

## Autre espèce de grand gibier dont la chasse est autorisée

Précisez le nom de l'espèce de grand gibier

## Nombre d'une autre espèce de grand gibier dont la chasse est autorisée

Précisez le nombre d'animaux.

# Demande d'autorisation d'introduction et/ou de prélèvement dans le milieu naturel de grand gibier

## Provenance des animaux

### Provenance des animaux

#### FRANCE

Dans le cas d'animaux en provenance de France, précisez le département d'origine des animaux.

#### COMMUNE

Dans le cas de reprise de lapins, précisez la commune et le lieu-dit de prélèvement

#### PAYS ETRANGER

Dans le cas d'introduction d'un pays étranger, joindre obligatoirement à sa demande le bon de commande indiquant l'adresse précise de l'établissement d'élevage étranger, les coordonnées de l'opérateur commercial (n° agrément, n° de déclaration de transport de type 2).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bon de commande délivré par l'éleveur

Joindre le bon de commande délivré par l'éleveur étranger.

### SIRET de l'établissement de provenance des animaux

SIRET

Dénomination

Forme juridique

### Numéro de l'élevage ou lieu de capture d'où proviennent les animaux

Précisez ici le numéro d'agrément de l'établissement d'élevage, ou le ou les lieux-dits, le nom de la commune de capture (ou les références cadastrales) dans le cas d'animaux prélevés dans le milieu naturel.

### NOM du responsable de l'élevage

Précisez ici le nom du responsable de l'établissement d'élevage. Dans le cas d'animaux ne provenant pas d'un élevage, indiquez le nom du propriétaire du fond où seront capturés les animaux.

### Prénom du responsable de l'élevage

Précisez ici le prénom du responsable de l'établissement d'élevage. Dans le cas d'animaux ne provenant pas d'un élevage, indiquez le prénom du propriétaire du fond où seront capturés les animaux.

### Adresse du responsable de l'élevage

Précisez ici l'adresse du responsable de l'établissement d'élevage. Dans le cas d'animaux ne provenant pas d'un élevage,

## Demande d'autorisation d'introduction et/ou de prélèvement dans le milieu naturel de grand gibier

indiquez l'adresse du propriétaire du fond où seront capturés les animaux.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Accord du propriétaire ou du détenteur du droit de chasse

Si le demandeur n'est pas le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse du fond où seront introduits les animaux, il doit obligatoirement joindre à sa demande l'accord du/des propriétaire(s) ou détenteur(s) du droit de chasse.

## Lieu de destination des animaux

### SIRET de l'établissement de destination des animaux

SIRET

### Dénomination

### Forme juridique

### NOM du bénéficiaire

Le bénéficiaire désigne le propriétaire du fond où seront lâchés les animaux.

### Prénom du bénéficiaire

Le bénéficiaire désigne le propriétaire du fond où seront lâchés les animaux.

### Adresse du bénéficiaire

Le bénéficiaire désigne le propriétaire du fond où seront lâchés les animaux.

### Lieu du lâcher

Renseignez ici les informations relatives au lieu où seront lâchés les animaux (numéro d'identification et adresse du parc/enclos, nom de la commune, lieux-dits ou références cadastrales du fond).

## Modalités techniques et période d'exécution.

Le bénéficiaire désigne le propriétaire du fond où seront lâchés les animaux.

### Modalités techniques

Listez ici le ou les véhicules qui seront utilisés pour transporter les animaux. Dans le cas d'une demande de prélèvement dans le milieu naturel, précisez les modalités techniques (furet, bourses, filets, ...) de la capture et les engins autorisés pour la capture et le transport des animaux.

# Demande d'autorisation d'introduction et/ou de prélèvement dans le milieu naturel de grand gibier

## Période d'exécution

Précisez ici la période d'exécution de l'opération.

Lorsque l'introduction de lapins est sollicitée par un gestionnaire d'établissement professionnel de chasse à caractère commercial clôturé ou par un gestionnaire d'enclos (au sens du 1 de l'article L. 424-3 du code de l'environnement), l'autorisation préfectorale individuelle peut être délivrée pour un ensemble d'opérations conduites sur une période de plusieurs mois (au maximum 12 mois). Au cours de cette période, tout approvisionnement auprès d'un élevage autre que ceux déclarés dans la présente demande devra être déclaré à la DDTM du Gard.

### Date de début de la période d'exécution

### Date de fin de la période d'exécution

## Engagement

LE DEMANDEUR ET LE BÉNÉFICIAIRE S'ENGAGENT A :

1. informer le service départemental de l'OFB du Gard 48h avant le lâcher à l'adresse sd30@ofb.gouv.fr et la FDC30 à l'adresse technique@fdc30.fr
2. présenter, dans le cas d'un lâcher de sangliers dans un EPCCC, un certificat sanitaire mentionnant que l'élevage de provenance est régulièrement contrôlé et ne fait pas l'objet de restrictions de mouvement liées à des mesures sanitaires.
3. effectuer le déchargement des animaux de jours.
4. Retourner le bilan des opérations de reprise en remplissant le formulaire sur démarches-simplifiées (attention : se rappeler du n° de votre autorisation)

Cochez la mention applicable

Oui

Non